

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (Articles 27 et 34 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 et de l'article 42-2° de l'ordonnance n° 2015-899 du 23/07/2015 relatifs aux marchés publics)

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune de la Farlède**

**Correspondant :** Monsieur le Maire  
Hôtel de ville - 140, Place de la liberté  
83210 La Farlède  
Tel : 04 94 27 85 85

Fax : 04 94 27 85 70

**Objet du marché : FOURNITURE DE CONSOMMABLES « DE TYPE FOURNITURES ADMINISTRATIVES » POUR LES SERVICES DE LA COMMUNE DE LA FARLEDE**

**Type de marché:** Fournitures      **Type de procédure :** Procédure adaptée

**Quantité ou étendue globale :** La présente consultation comporte quatre lots et donne lieu à quatre marchés passés sous la forme d'accord-cadre mono attributaire marchés à bons de commande pour une durée de **un (1) an renouvelable trois (3) fois par tacite reconduction.**

Les montants annuels sont identiques pour chaque période de reconduction.

**Prestations divisées en lots :** oui

N° du lot	Intitulé du lot	Montant annuel minimum	Montant annuel maximum
1	Fourniture de bureau	12 000 € HT	25 000 € HT
2	Enveloppes	1 000 € HT	4 000 € HT
3	Papier	1 000 € HT	3 500 € HT
4	Dessin, coloriage, travaux manuels	4 000 € HT	7 000 € HT

**Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots :** oui

**Les variantes à l'initiative du candidat sont autorisées dans le cadre de la présente consultation.**

Elles portent sur les éléments suivants : Conditionnement des fournitures.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Les dépenses seront imputées au budget communal de l'année en cours, section fonctionnement.

Paiement par mandat administratif.

Le paiement des sommes dues interviendra sur présentation d'une facture, selon les modalités et délais définis au CCP.

Les modalités de financement du marché sont définies au CCAP et s'exécutent conformément aux prescriptions des articles 59 à 61 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et 115 à 131 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Il pourra être prévu le versement d'une avance, sauf en cas de renoncement de la part du titulaire. Il n'est pas prévu d'appliquer de retenue de garantie.

**Forme juridique** Le candidat est soit un opérateur économique unique pouvant exécuter toutes les prestations, soit un groupement d'opérateurs économiques solidaires ou de préférence conjoint avec solidarité du mandataire.

**Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre (50%)
- Prix des prestations (50%)

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les opérateurs économiques ayant remis une offre pertinente.

Les sous critères sont précisés dans le règlement de la consultation du dossier de consultation des opérateurs économiques.

**Date limite de réception des offres : Le 17/03/2017 à 12h dernier délai**

**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 02-2017

**Adresse auprès de laquelle le dossier de consultation des opérateurs économiques peut être obtenu ou demandé :**

Mairie de la Farlède

Service de la Commande Publique

140, place de la liberté-BP25

83210 La Farlède

Tel : 04 94 27 85 87

Mail : marches@lafarlede.fr

Consultable et/ou téléchargeable en ligne sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Instance chargée des procédures de recours :**

**Tribunal administratif de Toulon**

5 rue Racine - 83041 Toulon Cedex 9

Tél : 04 94 42 79 30

Courriel : [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr)

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

**Greffe du tribunal administratif de Toulon**

5 rue Racine - 83041 Toulon Cedex 9

Tél : 04 94 42 79 30

Courriel : [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr)

**Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 3/02/2017**